



Ville de Shawinigan

Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2

Rapport d'activité du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le présent *Rapport d'activité* annuel fait état, sommairement, des activités réalisées par le *Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2* de la Ville de Shawinigan pour l'exercice 2024.

Précisons que la période du présent rapport est comprise entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024, soit l'exercice financier de la Ville de Shawinigan, lequel correspond à l'année civile.

1. LE FRR – volet 2

➤ **Mise en place du FRR – volet 2 de Shawinigan**

Signature d'une *Entente* de cinq (5) ans entre la Ville de Shawinigan et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le 31 mars 2020, qui délègue à la Ville la gestion des sommes allouées pour les exercices 2020-2021 à 2024-2025.

Pour la mise en œuvre du FRR – volet 2, au cours de la première année, l'enveloppe budgétaire allouée a été établie à 1 448 064 \$.

Pour les années subséquentes, les enveloppes annuelles représentent 1 515 291 \$.

➤ **Priorités d'intervention 2023-2024**

Le conseil municipal de la Ville de Shawinigan a adopté par voie de résolution, lors de sa séance ordinaire du 9 mai 2023, ses *Priorités d'intervention* économiques, notamment, celles afférentes au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 de Shawinigan, et cela, pour les exercices financiers 2023 et 2024, inclusivement.

(Les *Priorités d'intervention* se retrouvent à l'Annexe 2 du présent *Rapport d'activité*.)

➤ **Gestion des opérations du FRR – volet 2**

Le conseil a confié à la direction générale de la Ville de Shawinigan la responsabilité afférente à la gestion et aux opérations du FRR – volet 2 de Shawinigan sur son territoire.

2. Les RÉALISATIONS du FRR – volet 2 du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, vingt-huit (28) *Projets* ainsi que quatre (4) *Ententes (dont trois, sectorielles)* auront bénéficié d'une contribution financière du FRR – volet 2 de Shawinigan.

Le tableau qui suit quantifie sommairement ces (28) *Projets* et (4) *Ententes*.

Investissements globaux générés par les <i>Projets</i> autorisés	Contributions FRR – volet 2 <u>octroyées</u> (entre le 1 ^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024)	Contributions FRR – volet 2 <u>décaissées</u> (entre le 1 ^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024)	Nbre d'emplois créés (estimés) et/ou maintenus en personne/année
2 796 762 \$	1 211 520 \$	1 009 857 \$	42
<i>Ententes (trois sectorielles) :</i>			
➤ <i>Signature Innovation « Histoires et Identités - Espaces Illuminés » (1 740 394 \$)</i>	250 000 \$	250 000 \$	N/A
➤ <i>Entente sectorielle de développement en entrepreneuriat en Mauricie - 2022-2025 (1 447 468 \$)</i>	3 500 \$	0 \$	N/A
➤ <i>Entente sectorielle de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie 2024-2027 (1 758 000 \$)</i>	33 000 \$	11 000 \$	N/A
➤ <i>Entente sectorielle en développement social en Mauricie - 2024-2028 (1 030 000 \$)</i>	31 209 \$	10 403 \$	N/A

L'écart entre les *contributions octroyées* et les *contributions décaissées* au 31 décembre 2024 s'explique par le fait qu'un *Projet* ou une *Entente* peut s'échelonner sur plusieurs années.

L'Annexe 1 présente un tableau exhaustif et circonstancié de ces 28 *Projets* soutenus par le FRR – volet 2 de Shawinigan, entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024, et cela, en lien avec les *Priorités d'intervention 2023-2024*, lesquelles sont énumérées à l'Annexe 2, ci-après.

3. LE BILAN FINANCIER CUMULATIF (1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2024)

Enveloppe déléguée par le MAMH	7 509 228 \$
Sommes résiduelles de l'ancien fonds FDT	462 039 \$
Total de l'enveloppe	7 971 267 \$
Total des engagements	(6 973 983 \$)
Enveloppe disponible au 31 décembre 2024	997 284 \$

Contributions octroyées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour les (28) *Projets* :

Sommes engagées et versées	1 009 857 \$
Sommes engagées mais non encore versées	201 663 \$
TOTAL des contributions octroyées (versées et non versées)	<u>1 211 520 \$</u>

Contributions octroyées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour les (4) *Ententes* :

Sommes engagées et versées	271 403 \$
Sommes engagées mais non encore versées	46 306 \$
	<u>317 709 \$</u>

Contributions totales du FRR – volet 2 octroyées en 2024	1 529 229 \$
---	---------------------

<i>Projets et Ententes</i> 2024 versés au 31 décembre 2024	1 281 260 \$
<i>Projets et Ententes</i> 2020, 2021, 2022 et 2023 versés en 2024	312 112 \$
Total	1 593 372 \$

ANNEXE 1

TABLEAU DES PROJETS SOUTENUS PAR LE FRR – volet 2 de SHAWINIGAN

(1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Date de début	Date de fin	Nbre d'emplois après le projet	Coût total du projet	FRR - volet 2 (contributions octroyées en 2024)	FRR - volet 2 (contributions octroyées en 2024 versées)
7.	Planification de l'air Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Service du développement économique	2024-01-01	2024-12-01	0	125 000,00 \$	125000	125 000,00 \$
2.	L'essor entrepreneurial Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	FFQCD - 2023-2024	2024-01-01	2024-12-01	0	18 834,00 \$	8000	8 000,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Assises de la coopération franco-québécoise	2024-01-01	2024-03-01	0	38 000,00 \$	38000	38 000,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Vallée de la Transition Énergétique	OBNL ou Coop (e)	Vallée de la Transition Énergétique (VTE)	2024-01-01	2024-12-01	3	100 000,00 \$	25000	25 000,00 \$
2.	L'essor entrepreneurial Communauté entrepreneuriale de Shawinigan	OBNL ou Coop (e)	Mise en oeuvre par projet du Plan d'action	2024-01-01	2024-03-01	1	106 000,00 \$	40000	40 000,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Digihub de Shawinigan	OBNL ou Coop (e)	Digihub - contribution pour la réalisation	2024-01-01	2024-12-01	0	982 922,00 \$	462000	462 000,00 \$
8.	Le soutien à la réalisation SANA de Shawinigan	OBNL ou Coop (e)	Projet d'employabilité du SANA 2024	2024-01-01	2024-12-01	12	65 000,00 \$	21666	21 666,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Consumer Electronics Show (CES) de Shawinigan	2024-01-01	2024-03-01	0	11 293,00 \$	11293	11 293,00 \$
d'affaires des	Services Catalys inc.	Entreprise privée	Programme Chefs de file (MÉIÉ) - projet	2024-03-01	2024-09-01	3	20 000,00 \$	1800	1 800,00 \$
d'affaires des	Fait par une maman inc.	Entreprise privée	Fait par une maman inc. - relocalisation	2024-03-01	2024-06-01	12	247 000,00 \$	24700	24 700,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Projet de production d'énergie renouvelable	2024-05-01	2025-08-01	0	34 750,00 \$	34750	13 700,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Forum sur les Batteries du futur – événement	2024-05-01	2024-06-01	0	63 000,00 \$	22307	22 307,00 \$
d'affaires des	Concept Numérique inc.	Entreprise privée	Programme Chefs de file - programmation	2024-05-01	2024-09-01	5	20 000,00 \$	1800	1 800,00 \$
8.	Le soutien à la réalisation L'Accorderie de Shawinigan	OBNL ou Coop (e)	L'Accorderie - projet « Les incroyables »	2024-06-01	2024-08-01	1	6 000,00 \$	3000	3 000,00 \$
d'affaires des	Fonds LaPrade St-Maurice	OBNL ou Coop (e)	Fonds LaPrade St-Maurice - Accès TI	2024-06-01	2024-12-01	1	89 502,00 \$	53813	53 813,00 \$
d'affaires des	Fonds LaPrade St-Maurice	OBNL ou Coop (e)	Fonds Laprade St-Maurice – projet pilote	2024-06-01	2024-12-01	0	151 484,00 \$	13000	13 000,00 \$
8.	Le soutien à la réalisation Association pour la protection du territoire	OBNL ou Coop (e)	Projet de nettoyage des berges du Lac Beauport	2024-07-01	2024-08-01	0	61 155,00 \$	37561	37 561,00 \$
7.	Planification de l'air Chambre de commerce et d'industrie	OBNL ou Coop (e)	CCIS - projet d'accompagnement en conseil	2024-06-01	2025-03-01	1	74 800,00 \$	30000	10 000,00 \$
9.	Le soutien au développement Association forestière de la Vallée	OBNL ou Coop (e)	« Viens vivre la forêt » est un projet communautaire	2024-06-01	2024-07-01	0	5 000,00 \$	5000	5 000,00 \$
9.	Le soutien au développement Marché Public de Shawinigan	Entreprise d'économie	Marché Public de Shawinigan - plan d'action	2024-08-01	2025-12-01	1	185 000,00 \$	52875	15 862,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Mission économique - Paris 2024	2024-05-01	2024-06-01	0	25 070,00 \$	25070	25 070,00 \$
8.	Le soutien à la réalisation Kéroul	OBNL ou Coop (e)	Destination pour tous Shawinigan	2024-09-01	2026-03-01	1	70 700,00 \$	38200	19 100,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Mission économique Chambéry et Hémus	2024-09-01	2024-10-01	0	13 930,00 \$	13930	13 930,00 \$
d'affaires des	Ville de Shawinigan	OBNL ou Coop (e)	Réseau RH Shawinigan - financement	2024-10-01	2025-06-01	0	20 867,00 \$	4500	0,00 \$
d'affaires des	Capital Visio (manufacturing) inc.	Entreprise privée	Programme Chefs de file - programmation	2024-11-01	2025-04-01	1	20 000,00 \$	1800	1 800,00 \$
4.	L'attractivité du territoire Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Consumer Electronics Show (CES) de Shawinigan	2024-11-01	2025-01-01	0	8 955,00 \$	8955	8 955,00 \$
8.	Le soutien à la réalisation Corporation de développement de la région	OBNL ou Coop (e)	Corporation de développement de la région	2024-09-01	2024-11-01	0	7 500,00 \$	7500	7 500,00 \$
8.	Le soutien à la réalisation Ville de Shawinigan	MRC (ou ville / ag	Projet de développement de services	2024-11-01	2025-12-01	0	225 000,00 \$	100000	0,00 \$
TOTAL >						42	2 796 762 \$	1 211 520 \$	1 009 857 \$

ANNEXE 2

LES PRIORITÉS D'INTERVENTION

Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 de Shawinigan

(2023-2024)



PRIORITÉS D'INTERVENTION 2023-2024 **FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) volet 2**

Dans le cadre de son entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC*, la Ville de Shawinigan s'est engagée à adopter et réviser, annuellement, les priorités d'intervention sur lesquelles elle fondera ses interventions par le biais du FRR – volet 2. À ce titre, la Ville confie à son Service de développement économique la responsabilité de cette révision.

Mission du Service de Développement Économique

Le Service de développement économique (SDÉ) de la Ville de Shawinigan contribue à créer de la richesse sur son territoire en prospectant, en initiant et en soutenant des projets créateurs d'emplois et générateurs d'investissements ainsi que les entrepreneur(e)s et les entreprises qui les portent.

Hormis le FRR – volet 2, les différents fonds et programmes dont dispose le Service de développement économique de la Ville (FLI, Fonds RTA, Mesure STA...) peuvent aussi concourir à la mise en chantier de ces *Priorités d'intervention* énoncées, ci-après.

Priorités d'intervention pour l'année 2023-2024

1. Les projets d'affaires des entrepreneurs et des entreprises du territoire
 - a. Soutenir les entreprises ayant des projets de croissance générateurs d'emplois et de richesse, et principalement nos entreprises stratégiques et à fort potentiel de développement;
 - b. Initier et soutenir les projets ayant pour objectif d'aider les entreprises du territoire à faire face à certains enjeux prioritaires de développement, notamment :
 - i. Attraction et rétention de main-d'œuvre qualifiée;
 - ii. Innovation dans les produits, procédés et/ou processus;
2. L'essor entrepreneurial de la Ville
 - a. Le support au développement du Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins Shawinigan et de son écosystème;
 - b. Le support aux initiatives du plan d'action de la Communauté entrepreneuriale de Shawinigan;
3. La réussite des nouveaux entrepreneurs
 - a. Le support aux initiatives permettant d'améliorer de façon concrète le taux de réussite des nouveaux entrepreneurs et de leurs projets d'entreprises, par exemple :
 - i. Le mentorat d'affaires auprès des nouveaux entrepreneurs;
 - ii. L'aide spécialisée aux entreprises incubées au CEADS et au Digihub;
4. L'attractivité du territoire, la diversification économique et l'innovation
 - a. Le support et le développement d'initiatives permettant de densifier les créneaux à fort potentiel de développement ciblés par le *Comité de développement et d'accélération économique* de Shawinigan;
 - b. Le support au développement et aux initiatives du Digihub Shawinigan;
 - c. Le soutien à toute initiative, activité et démarche d'attractivité et de prospection – tant à l'échelle locale qu'à l'international – ayant pour objectif de contribuer au développement actuel et futur ainsi qu'à l'essor économique de la Ville;
 - d. Le soutien aux initiatives et aux projets associés au développement de la Vallée de la Transition Énergétique (VTÉ) – *Zone d'innovation*;

5. La vitalité du commerce de détail
 - a. Le support aux initiatives (incluant la réalisation d'études) permettant de structurer les efforts de développement et de vitalisation du centre-ville et des zones commerciales de la Ville, notamment par les *Associations de commerçants*;
 - b. La prospection et le démarchage de projets commerciaux permettant de solidifier et de densifier le *mix* commercial du centre-ville et des autres zones commerciales de la Ville;
6. L'animation économique du milieu
 - a. Initier et soutenir tout projet permettant une animation dynamique de la communauté économique et d'affaires de la Ville;
7. Planification de l'aménagement et du développement du territoire
 - a. La réalisation des études, analyses et activités nécessaires au déploiement du schéma d'aménagement et de développement durable de la Ville;
8. Le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines culturel, social, économique, environnemental et sportif;
9. Le soutien au développement rural, agricole et forestier :
 - a. La réalisation d'activités prévues au plan de développement de la zone agricole;
 - b. Le soutien aux initiatives structurantes visant le développement rural, agricole et forestier;
 - c. Le soutien d'initiatives visant à stimuler le développement du Marché municipal de Shawinigan;
10. Le soutien d'initiatives, d'activités et de projets visant à stimuler le développement de l'entrepreneuriat collectif sur le territoire de la Ville;
11. Le soutien nécessaire à la réhabilitation des sites industriels et autres bâtiments historiques, par exemple et de façon non exhaustive les anciens sites de PFR (usines Laurentide et Belgo), de RioTinto Alcan (RTA), de l'avenue de la Transmission ainsi que l'ancienne gare du CP.